Image not found or type unknown

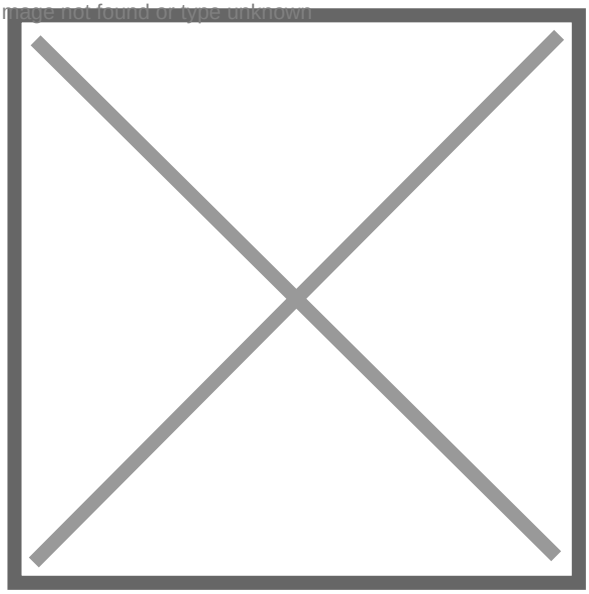

Droit de garde pour grand parent

Par **katoum**, le **14/11/2011** à **21:50**

Bonjour,
je suis la grand mere de deux petits garçons dont mon fils est divorcer d'avec la maman. Mon fils ne les voit pas trop est ce que mon mari et moi qui sommes ces grands parent pouvons avoir un droit de garde et d'hebergement? Si oui comment faire pour le demander et l'obtenir.
merci de vos reponses

Par **corimaa**, le **14/11/2011** à **22:18**

Bonsoir, vous pouvez lire ce lien qui vous dira la procedure à suivre
http://www.jafland.info/post/2008/07/29/Le-droit-pour-les-grands-parents-de-voir-leurs-petits-enfants

Commencez quand meme par envoyer une lettre RAR à la mère des enfants pour essayer d'avoir des jours de visite dans l'annee. Si elle refuse, alors tournez vous vers le JAF et gardez bien copie de votre lettre comme quoi vous avez tout tenté avant de saisir le juge aux affaires familiales

Vous dites que votre fils ne les voit pas trop, mais il a bien un DVH d'au moins 1 we su 2 et la moitié des vacances

Par **mimi493**, le **15/11/2011** à **00:19**

logiquement c'est sur les droits de votre fils que vous devriez voir vos petits-enfants. Envoyez aussi une LRAR à votre fils pour qu'il vous les amène

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés